



## Des questions ?

L'équipe du Fonds citoyen franco-allemand et un réseau de Référentes et Référents régionaux sont à votre disposition pour toute demande d'information.

✉ [info@fondscitoyen.eu](mailto:info@fondscitoyen.eu)

☎ +33 1 40 78 18 82

Trouvez l'interlocutrice ou l'interlocuteur pour votre région :



#buergerfondscitoyen  
[www.fondscitoyen.eu](http://www.fondscitoyen.eu)



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND

# Construisons ensemble



À vos projets !

### Une initiative de



Bundesministerium  
für Familie, Senioren, Frauen  
und Jugend



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Mis en œuvre par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse

OFAJ  
DFJW



Le Fonds citoyen franco-allemand soutient les personnes qui participent activement à la création d'une société civile européenne engagée, en œuvrant à des projets communs et intergénérationnels au-delà des frontières entre la France et l'Allemagne.

### Qui peut participer ?

Le Fonds citoyen promeut les rencontres au sein de la société civile et l'engagement au service de l'amitié franco-allemande.

Sont éligibles à une subvention :

- associations ;
- comités de jumelage ;
- communes et collectivités territoriales ;
- instituts scientifiques ;
- centres de formation ;
- acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- fondations ;
- initiatives citoyennes et groupes informels de personnes.

Les compétences linguistiques ne sont pas un prérequis pour déposer une demande de subvention.

### Pour quels projets ?

Le Fonds citoyen franco-allemand soutient les projets qui

- stimulent, renouvellent ou approfondissent les échanges entre citoyens de France et d'Allemagne ;
- renforcent la démocratie en France et en Allemagne ;
- promeuvent la compréhension et la diversité européennes.

### Comment ça marche ?



J'ai une idée !



Je contacte une structure partenaire en Allemagne.



La structure organisatrice soumet la demande de subvention en ligne : [www.fondscitoyen.eu](http://www.fondscitoyen.eu)



Notre demande de subvention est examinée. Jusqu'à 80 % des frais éligibles peuvent être subventionnés.



Notre projet se concrétise !



La structure organisatrice soumet le décompte.